. . . .





ID: 080-200070969-20240711-2024_1107_02-DE



Nombre de membres du Conseil Communautaire

Membres présents

Membres représentés

Date de la convocation

Secrétaire de séance :

Anne Marie PREVOST

· dont suppléé

: 67

: 37

: 5

: 42

Titulaires

Votants

5 juillet 2024

2024_1107_02

Feuillet 853

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le ONZE JUILLET à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'ESCLAINVILLERS sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

<u>Etaient présents les Conseillers Communautaires</u> :

Mesdames MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

Disposaient d'un pouvoir :

M. DOVERGNE Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, M. CARON Hubert de M. BEAUMONT Joël, Mme BERTOUX Julia de M. JUBERT Patrick, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent

Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, COLOMBEL Aurélie, PIOT Nicole, MESMIN Véronique, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne

Messieurs BLIN Nicolas, DESROUSSEAUX Éric, DELANAUD Stéphane, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, BEAUMONT Joël, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

OBJET : Site de Folleville - Projet d'aménagement Demande de subvention CD80

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Dans le cadre du développement culturel et touristique du site de Folleville, la CCALN souhaite poursuivre les aménagements et pour ce faire, solliciter un soutien financier du CD80 au titre de l'aide au développement touristique, sur son axe « Augmenter l'attractivité et l'accessibilité des sites ou équipements emblématiques structurants et renforçant la notoriété du territoire »

Le taux d'accompagnement est de 30 000€ maximum du montant des dépenses éligibles pour une aide financière plafonnée à 100 000€ par projet et une participation de 20% minimum du maître d'ouvrage.

Les travaux concernent:

- La fourniture et l'installation de matériel d'éclairage scénique sous la grange médiévale
- La création d'un éclairage extérieur depuis le parking jusqu'à l'entrée du site (côté église)
- Le remplacement de la scène extérieure
- La création et l'aménagement d'un sentier permettant aux randonneurs (St Jacques de Compostelle, d'Artagnan, etc...) de faire le tour du site par l'intérieur.
- La création d'un panneau d'interprétation destiné aux randonneurs
- La réfection des bâches d'entrée de la grange médiévale

		Envoyé en préfecture le 15/07/2024
Nature des travaux	Coût en € HT	Reçu en préfecture le 15/07/2024 Publié le ID : 080-200070969-20240711-2024 1107 02-DE
Eclairage scénique	3 660.15€	
Eclairage extérieur	14 747€	
Scène extérieure	5278€	
Sentier intérieur (matériel + pose)	11 339.85€	
Panneau d'interprétation	1700€	
Panneaux d'entrée bâche	600€	

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Approuve le projet d'aménagement du site de Folleville exposé ci-dessus et sollicite l'accompagnement du Département de la Somme, à hauteur de 30 % des dépenses prévisionnelles,
- ▶ Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 11 juillet 2024 à ESCLAINVILLERS,

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 15/07/24

Affiché le 16/07/24

Alain DOVERGNE

Le Présiden